

Participez au concours de Noël

Décorations, illuminations, crèches..

LES RÉCOMPENSES À GAGNER

CRÈCHES :

1^{er} Prix : 150 €

2^{ème} Prix : 100 €

3^{ème} Prix : 50 €

BATEAUX :

1^{er} Prix : 150 €

2^{ème} Prix : 100 €

3^{ème} Prix : 50 €

MAISONS :

1^{er} Prix : 150 €

2^{ème} Prix : 100 €

3^{ème} Prix : 50 €

COMMERCES :

1^{er} Prix : 150 €

2^{ème} Prix : 100 €

3^{ème} Prix : 50 €

Les prix sont en bons d'achat chez les artisans, commerçants Beaucairois partenaires de l'opération.

INSCRIPTIONS AVANT LE VENDREDI 8 DÉCEMBRE



Concours de Noël

Décorations, illuminations, crèches...



- Les prix sont en bons d'achats chez les artisans et commerçants Beaucairois partenaires de l'opération.
- Les visites du jury se feront jeudi 14 décembre à partir de 17h30 et le vendredi 15 décembre à partir de 16h
- La Remise des prix aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à 11h en salle du Conseil.
- Les bulletins d'inscription doivent être déposés impérativement avant le vendredi 8 décembre 2017 en Mairie :
Concours des décorations de Noël – Hôtel de Ville – Place Georges Clemenceau – 30300 BEUCAIRE

RÈGLEMENT

Quatre catégories : crèches, maisons, bateaux et vitrines des commerces.

Dans les catégories maisons, bateaux et vitrines des commerces seules seront prises en considération les décorations visibles de la rue ou de la route.

Trois prix seront décernés dans chaque catégorie : maison, bateaux, crèches intérieures et vitrines des

commerces, le jury se réserve le droit d'attribuer ou non les prix en fonction de la qualité des décorations proposées.

Aucun frais de participation ne sera demandé aux candidats. Le fait de participer au concours implique l'acceptation pleine et entière de son règlement.

Les gagnants du concours 2016 sont

hors concours pour cette nouvelle édition.

Les candidats au concours autorisent la ville de Beaucaire à utiliser des photos et enregistrements vidéos de leurs décorations. Ces éléments pourront être transmis à la presse et intégrés à des documents produits par la ville de Beaucaire, incluant ceux qui sont accessibles par internet.

Bulletin d'inscription à déposer impérativement avant le vendredi 8 décembre 2017
en Mairie : *Concours des décorations de Noël – Hôtel de Ville – Place Georges Clemenceau – 30300 BEUCAIRE*

Prénom :

Nom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Catégorie :

MAISONS (FAÇADE, BALCON, JARDIN)

BATEAUX

CRÈCHES INTÉRIEURES

VITRINES DE COMMERCE